

Randonnée sans difficultés autour de Bec-Hellouin, entre forêt et anciens monuments : vieilles maisons, abbaye et monastère.

Durée	3h 55	Difficulté	Moyenne
Distance	12,94 km	Retour au départ	Non
Dénivelé positif	87 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	96 m	Commune	Le Bec-Hellouin (27800)
Point haut	148 m		
Point bas	48 m		



Description

Départ de l'église, Place Guillaume le Conquérant.

(D/A) Remonter la D39 et virer à gauche dans la Rue Lanfranc pour aller vers l'abbaye

(1) Prendre à droite la Rue du Quartier Burcy.

(2) Tourner à gauche sur la voie verte.

(3) Laisser le GR®224 à droite et continuer sur la voie verte.

(4) Tourner à gauche avant le pont. Au bout de cette voie, prendre à gauche sur la route de Saint-Martin du Parc (D39) et au Monastère Sainte-Françoise Romaine, monter par le petit chemin à droite (ne figure pas sur la carte IGN).

(5) Tourner à gauche dans le chemin en lisière de bois et longer la côte de Saint-Martin en laissant le chemin qui monte à droite et continuer sur le même chemin.

(6) Laisser le chemin qui descend à gauche vers l'ancien Moulin du Cat et poursuivre légèrement à droite. Laisser de nouveau les chemins à droite et poursuivre jusqu'à la prochaine intersection.

(7) Aller tout droit jusqu'à la route du Bec, la traverser (prudence) et continuer le chemin en face jusqu'au Chemin du Péroir.

(8) Virer à droite dans le chemin du Péroir et, à ce lieu-dit, prendre à droite la Route des Granges et poursuivre à gauche. Continuer sur la Route de la Mare Ribière en laissant le chemin à droite.

(9) Obliquer dans le chemin à gauche en direction de la Butte aux Chiens.

(10) A l'intersection, prendre le chemin à gauche en direction de la Valette. A la route, virer à droite vers la Rangée de [Thierville](#).

(11) Avant la Rangée de Thierville, tourner dans le chemin à gauche qui mène à Saint-Nicolas. Continuer sur le sentier D'Aptot dans le prolongement puis prendre à droite la Rue Saint-Nicolas.

(12) Virer à gauche dans le chemin, traverser la Rue du Chanoine Porée et continuer tout droit.

(13) Tourner à gauche Rue Saint-Anselme (D39) jusqu'au Petit Moulin puis la Place Guillaume le Conquérant (D/A).

Points de passage

- D Départ de l'église Place Guillaume le Conquérant**
N 49.231636° / E 0.721398° - alt. 62 m - km 0
- 1 A droite, Rue du Quartier Burcy**
N 49.230613° / E 0.720668° - alt. 56 m - km 0.29
- 2 Tourner à gauche sur la voie verte**
N 49.229085° / E 0.715304° - alt. 52 m - km 0.74
- 3 Quitter le GR**
N 49.225701° / E 0.717938° - alt. 54 m - km 1.16
- 4 A gauche avant le pont**
N 49.215649° / E 0.738264° - alt. 59 m - km 3.04
- 5 A gauche, chemin en lisière de bois**
N 49.218295° / E 0.742769° - alt. 73 m - km 3.72
- 6 Poursuivre légèrement à droite**
N 49.22497° / E 0.732022° - alt. 67 m - km 4.8
- 7 Tout droit vers la route du Bec**
N 49.231215° / E 0.73586° - alt. 117 m - km 6.35
- 8 Chemin du Péroir, prendre à droite**
N 49.233132° / E 0.734801° - alt. 132 m - km 6.65
- 9 A gauche, en direction de la Butte aux Chiens**
N 49.239696° / E 0.742687° - alt. 143 m - km 7.63
- 10 Chemin à gauche, en direction de La Valette**
N 49.247114° / E 0.733996° - alt. 147 m - km 8.69
- 11 A gauche, vers Saint-Nicolas**
N 49.242358° / E 0.725402° - alt. 137 m - km 9.74
- 12 Prendre le chemin à gauche**
N 49.239202° / E 0.718694° - alt. 133 m - km 10.97
- 13 A gauche Rue Saint-Anselme (D39)**
N 49.240047° / E 0.710564° - alt. 53 m - km 11.59
- A Départ de l'église Place Guillaume le Conquérant**
N 49.232196° / E 0.720229° - alt. 56 m - km 12.94

Informations pratiques

À voir

[Abbaye Notre-Dame du Bec](#)

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-autour-de-bec-hellouin/>

This topographic map illustrates the Bec Hellouin area in Normandy, France. A red circular trail is marked with 13 numbered points (1-13). The trail starts at point 1 near the center, passes through points 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, and ends at point 13 near the Risle river. A pink marker 'A' is located near the center of the trail, close to the village of le Bec-Hellouin. The map shows various geographical features, including the Risle river, the Bois du Bec, and the Mont Malouin. It also displays several villages and landmarks, such as Pont-Authou, le Bec-Hellouin, Malleville-sur-le-Bec, and la Butte aux Chiens. The map includes contour lines indicating elevation and various roads marked with numbers like D 38, D 39, D 581, and D 130. A pink line labeled 'GR 224' is also visible, running through the area.

3

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.